



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3293 Rev. 1

APR 29 1988
AVR

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations à la demande de:

ASEA Inc.
10-300 Henri Bourassa, West
St. Laurent, Quebec
H4S 1M6

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE / TYPE D'APPAREIL:

Electronic Digital Weight Indicator /
Indicateur pondéral électronique à
affichage numérique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Asea Ab Västerås
Sweden/Suède

MODEL DESIGNATIONS / DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

Système QUVS 300 System

RATING-CAPACITY-RANGE(S) / CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

100,000 counts are available for weight display with division size internally selected to 1, 2 or 5 with a programmable decimal. / Possibilité d'affichage du poids au centmillième par échelons de 1, 2 ou 5 obtenus par réglage interne. La position du point décimal est programmable.

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted; and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The QUVS 300 consists of a system controller and a programmable digital weight indicator.

The controller can accommodate, for processing via the programmable indicator, weight signal inputs from up to 24 scales (weight platforms) each having zero and span adjustment controls. Housed with the controller in a metal cabinet, the system microprocessor includes a switch for inhibiting changes to calibration settings. The cabinet cover is secured by two studs suitable for sealing with lead seals. However, sealing in accordance with SGM3/10 is not possible due to design.

The indicators are available in the following versions:

- (a) QHMX 310 is a basic unit with up to 2000 metres transmission capability.
- (b) QHMX 311 is a basic unit with modem and unstabilised voltage supply unit.
- (c) QHMX 321 is a basic unit with one display, eight digits, eight function buttons, and eight indicating lamps.

The indicator, in addition to displaying weight value units (lb, kg, tons, tonnes), date and time, also serves to indicate system conditions (not ready, error, motion). A zero adjustment is located on the indicator and is operated by means of a detachable tool. Integral with the indicator is a keyboard used for programming and data input which are prompted at each step. In addition to numeric entries (keys "0"-"9", ".", "+/-") the following other functions are available on the keyboard:

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'ensemble QUVS 300 comprend contrôleur et un indicateur pondérable programmable à affichage numérique.

Le contrôleur peut recevoir, aux fins de traitement par l'intermédiaire de l'indicateur programmable, des signaux d'entrée émis par 24 balances au plus (plate-formes de pesage) comportant chacune des commandes pour le réglage du zéro et de la portée. Le microprocesseur de l'ensemble est logé avec le contrôleur dans un boîtier en métal et il comporte un interrupteur empêchant de modifier l'étalonnage. Deux goujons pouvant être scellés à l'aide de plombs assurent la fixation du couvercle du boîtier. Toutefois, le présent appareil ne peut pas être plombé conformément aux exigences de la prescription ministérielle SGM3-10.

L'indicateur est offert dans les versions suivantes:

- (a) le modèle QHMX 310 est une unité de base qui a une capacité de transmission pouvant atteindre jusqu'à 2000 mètres;
- (b) le modèle QHMX 311 est une unité de base pourvue d'un modem et d'une source de tension non stabilisée;
- (c) le modèle QHMX 322 est une unité de base comptant un panneau d'affichage, huit touches numériques, huit touches de fonction et huit voyants.

L'indicateur, en plus d'afficher les valeurs pondérales, les unités (lb, kg, tonnes) ainsi que la date et l'heure, indique les états de l'ensemble, tels que non prêt à l'emploi, erreur et détection de mouvement. L'indicateur comporte un dispositif de réglage à zéro actionné au moyen d'un outil déposable. Un clavier est solidaire de l'indicateur et sert à programmer et à introduire les données requises à chaque étape. Outre l'introduction des données numériques (touches "0"-"9", ".", "+/-"), le clavier permet les fonctions suivantes:

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

- scale selection ("SCALE SELECT");
- scale zeroing ("ZERO");
- tare mode on/off ("TARE");
- gross weight display ("GROSS");
- net weight display ("NET");
- date display/set ("DATE");

Optional remote indicators
are as follows:

DSHM110 - has one display.

DSHM120 - has one display with one keyboard entry of non metrological data.

DSHM130 - has 16 buttons with non metrological functions.

DSHM140 - has a thumbwheel tare function.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- choix de la balance ("SCALE SELECT");
- remise à zéro de la balance ("ZERO");
- mise en marche/arrêt du mode de tarage ("TARE");
- affichage du poids brut ("GROSS");
- affichage du poids net ("NET");
- affichage/réglage de la date ("DATE");

Les téléindicateurs suivants sont disponibles en option:

modèle DSHM110 - à un seul panneau d'affichage;

modèle DSHM120 - à un seul panneau d'affichage avec une touche de clavier pour l'introduction des données non métrologiques;

modèle DSHM130 - à 16 touches de fonctions non métrologiques;

modèle DSHM140 - avec interrupteur à molette pour la fonction de tarage.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

APPROVAL: Continued

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION: Suite

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



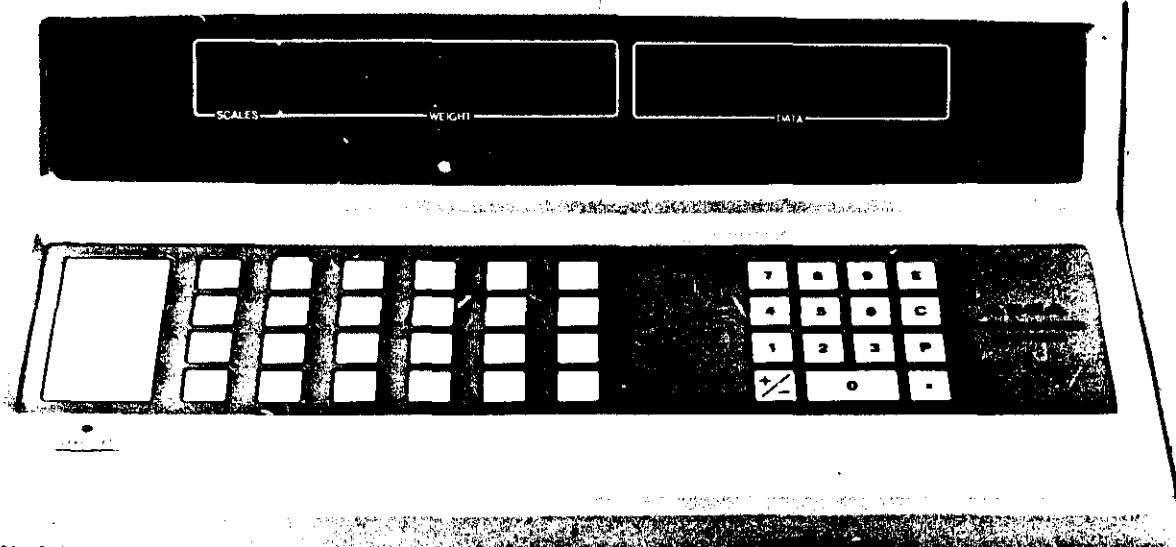
W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-C4
PROJECT/Projet: AP-ML-87-0183

APR 29 1988
AVR



COMMUNICATION WITH ASEA MASTER CONTROL EQUIPMENT / Communication avec le matériel de commande pilote Asea

COMMUNICATION WITH A SUPERIOR COMPUTER / Communication avec un ordinateur supérieur

ANALOG AND DIGITAL INPUT AND OUTPUT SIGNALS FOR CONTROL AND SUPERVISION

/ Signaux d'entrée et de sortie analogiques et numériques aux fins de contrôle et de surveillance

